

A droite et à gauche deux marbres noirs rappellent les titres du maréchal comte de Castellane et la date de la fondation de la chapelle. Sur le mur qui fait face à l'entrée, les armes des Castellane et les nombreuses décorations que le maréchal avait l'habitude de porter, au-dessous deux couronnes funéraires soutenues par des écussons aux armes de l'Armée et de la ville de Lyon portant les inscriptions suivantes : *Au maréchal de Castellane l'armée de Lyon* ; et *Au maréchal de Castellane la ville de Lyon*.

Enfin, un espace demi-circulaire dans lequel est placé l'autel qui est protégé par une voûte d'inspiration ogivale et dont l'ornementation est formée d'un grand nombre de caissons représentant des sujets emblématiques empruntés aux divers corps de l'armée : Etat-major, Artillerie, Génie, Infanterie, Cavalerie, Intendance, etc., etc.

Au-dessous de la voûte se trouve une frise supportée par une série d'ares ogivaux entre lesquels on a sculpté des bâtons de maréchal entourés de la devise du maréchalat : *Terror belli, decus pacis* et des épées alternativement droites ou renversées.

Ces sculptures, dont l'exécution est très-remarquable, ont été faites par un caporal du Génie et par quelques soldats du camp de Sathonay.

L'ornementation est complétée par des plaques en marbre noir, sur lesquelles est gravé le bref de Sa Sainteté, qui accorde des indulgences spéciales à la chapelle de Saint-Boniface. Au-dessus de l'autel sont écrites les paroles suivantes extraites du testament du maréchal :

*« Je désire être enterré dans la chapelle de Saint-Boniface, construite par les soldats du camp de Sathonay. La pensée que mon corps reposera dans ce tombeau, l'œuvre des soldats, moi soldat dans l'âme, et que mes cendres seront déposées*